RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2018

ORDRE DU JOUR

Point n°	Dossier
1	APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 26 DÉCEMBRE 2017.
2	APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 31 JANVIER 2018.
3	COMPTE ADMINISTRATIF 2017.
4	COMPTE DE GESTION 2017.
5	BUDGET PRIMITIF 2018 – BUDGET ANNEXE LOCATION ÉTABLISSEMENT THERMAL –
	AFFECTATION DU RÉSULTAT 2017.
6	BUDGET PRIMITIF 2018 – BUDGET ANNEXE LOCATIONS SOUMISES A LA T.V.A. –
	AFFECTATION DU RÉSULTAT 2017.
7	BUDGET PRIMITIF 2018 – BUDGET ANNEXE EXPLOITATION FORÊTS –
	AFFECTATION DU RÉSULTAT 2017.
8	BUDGET PRIMITIF 2018 – BUDGET PRINCIPAL – AFFECTATION DU RÉSULTAT 2017.
9	BUDGET PRIMITIF 2018 – BUDGET ANNEXE RÉGIE SPORTIVE ET CULTURELLE –
	AFFECTATION DU RÉSULTAT 2017.
10	BUDGET PRIMITIF 2018 – BUDGET ANNEXE RÉGIE DE TRANSPORT PUBLIC –
	AFFECTATION DU RÉSULTAT 2017.
11	BUDGET PRIMITIF 2018 – BUDGET ANNEXE EAU POTABLE –
	AFFECTATION DU RÉSULTAT 2017.
12	BUDGET PRIMITIF 2018 – BUDGET ANNEXE C.C.A.S. – AFFECTATION DU RÉSULTAT 2017.
13	CONVENTION FONDS DE SOLIDARITÉ LOGEMENT.
14	DISSOLUTION RÉGIE C.C.A.S.
15	LOYERS GALERIE COMMERCIALE VIEUX VILLAGE B.
16	AIDE FINANCIÈRE POUR LA MISE EN PLACE D'UN BAC SOUS PLONGE POUR L'ACTIVITÉ
	DE CRÊPERIE SITUÉE A ESPIAUBE.
17	TRAVAUX D'ACCESSIBILITÉ GYMNASE ET VESTIAIRE DE LA PISCINE -
	DEMANDE DE SUBVENTIONS.
18	MAISON DE SANTÉ - DEMANDE DE SUBVENTIONS CONTRAT DE RURALITÉ 2018.
19	CABANE PASTORALE D'ARET - DEMANDE D'AGRÉMENT DE LA SOURCE.
	CABANES PASTORALES DE LA PLAGNE ET D'ARET :
20	♥ TRAVAUX D'AMÉLIORATIONS PASTORALES 2018.
21	♥ INSTALLATION DE PANNEAUX SOLAIRES AU SOL - DEPÔT DES DOSSIERS
	DE DÉCLARATIONS PRÉALABLES.
22	DSP THERMES - PROTOCOLE D'ACCORD.
23	TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT A SAINT-LARY-SOULAN -
	CRÉATION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES PUBLIQUES ENTRE LE S.I.A.H.V.A. ET
	LA COMMUNE DE SAINT-LARY-SOULAN (PROJET MAISON DE SANTÉ).
24	CONVENTION D'APPLICATION DE LA CHARTE DU P.N.P. (PARC NATIONAL DES PYRÉNÉES).
25	D.S.P. EAU POTABLE : TÉLÉRELÈVE : CONVENTIONS D'HÉBERGEMENT DES RÉCEPTEURS.
26	CONTRAT ENFANCE JEUNESSE UNIQUE AURE LOURON.
27	COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE PAR DÉLÉGATION
	DU CONSEIL MUNICIPAL.
28	INFORMATIONS DIVERSES.